



Madame la ministre,

A plusieurs reprises, vous avez fait savoir votre souhait d'avoir « un dialogue constant, sincère et direct » avec les organisations syndicales. Ces échanges sont indissociables de la démocratie sociale. Certains de vos prédécesseurs ont largement mis à mal ce principe par des pratiques inacceptables. Nos organisations souhaitent revenir sur la diffusion à la presse des informations incomplètes et erronées à la sortie de la réunion avec votre cabinet mercredi dernier. Nous ne pourrions tolérer que les organisations syndicales représentatives soient ainsi malmenées et méprisées. Un dialogue social constant, sincère et direct dites-vous ? Les paroles ne suffiront pas, il faudra des actes.

L'Ecole est à un point de bascule, asphyxiée par un manque de moyens évident mais aussi par un enchaînement de réformes qui ont profondément transformé et brutalisé nos métiers, tout en aggravant les difficultés de notre système éducatif. Dix semaines après la rentrée, des élèves n'ont encore pas eu certains cours, n'ont pas d'AESH ou n'ont pas de remplaçants. Cette rentrée marque une étape supplémentaire dans la dégradation du service public d'Éducation. Les conditions de travail sont aussi dégradées par des effectifs souvent lourds dans le 1^{er} degré comme dans le 2^d degré. Tous les jours, nos collègues nous disent leur colère, leur amertume, leur désenchantement, leur souffrance au travail, d'autant plus que le gouvernement leur impose de travailler deux ans de plus en raison de la réforme Borne/Macron dont nous continuons à demander l'abrogation. L'Ecole est tenue à bout de bras par des personnels à bout de souffle, malmenés et méprisés. Vous devez cesser de jouer avec la conscience professionnelle de nos collègues pour faire fonctionner une Ecole qui manque de tout.

C'est dans ce contexte que nous avons appris la suppression de 4000 postes d'enseignants à la prochaine rentrée. Cette annonce est scandaleuse : elle va conduire à des suppressions de postes, des fermetures de classes, d'écoles, une diminution de l'offre de formation qui vont mettre à mal le service public d'Éducation. Et contrairement à ce que vous et vos collègues du gouvernement ne cessez de répéter, il ne s'agit pas de suivre la démographie. Si la variable démographique était vraiment votre boussole et celle de vos prédécesseurs, des emplois auraient été créés et non supprimés dans le second degré ces six dernières années, pendant lesquelles nous avons eu 8865 élèves supplémentaires. Ce sont donc des choix politiques, que vous portez et que vous assumez, ceux de ne pas préserver l'Éducation nationale de l'austérité et d'aggraver la crise que nous traversons. Nous ne l'acceptons pas et c'est le sens de l'alerte sociale que nous avons déposée en intersyndicale. Nous exigeons l'annulation des plus de 4000 suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires.

Le « Choc des savoirs » ne s'applique pas complètement dans tous les établissements en cette rentrée, notamment sur les groupes de niveaux grâce à la mobilisation des personnels. Nous continuons à nous opposer aux mesures du Choc des savoirs et à demander leur abandon. Par exemple, les évaluations nationales standardisées obligatoires doivent être abandonnées, et les mesures en suspens comme la généralisation des classes prépa secondes doivent être retirées.

Madame la ministre, vous arrivez à la tête d'une Ecole où les enseignants sont parmi les moins bien rémunérés d'Europe, avec les classes parmi les plus chargées dans le 1^{er} comme le 2^d degré et où les inégalités scolaires et sociales sont criantes. La gravité de la situation appelle des mesures d'urgence : augmentation immédiate des salaires sans contreparties et abandon du Pacte, création de postes, diminution des effectifs dans les classes, création d'un statut de fonctionnaire pour les AESH. Il est indispensable d'engager les premiers pas d'une loi de programmation pluriannuelle de revalorisation salariale et de recrutements et de sortir d'une vision de court terme et budgétaire. En l'absence de réponse, notamment à notre alerte sociale unitaire déposée le 13 octobre et au préavis de grève qui y est associé, nous organiserons rapidement avec les personnels les mobilisations nécessaires.

A Paris, le 21/10/24